

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / La bête immonde du cimetière Saint-Jean - Le débrief

Et là, clang! Schlag! T'as les gladiateurs qui attaquent les golois!
Mais eux, eh bah ils se laissent pas faire!
Je clang, paf, bling! C'était fou, je te jure, papa!
Ah ouais, dis donc, c'est impressionnant.
Et après, y'a aussi une course de chat!
Avec un chat qui explose!
Boom!
Ouais, t'en fais pas un peu trop, là.
Quoi? Mais non, je te promets, papa.
D'accord.
On va vous prendre pour un fou.
En ce moment, profitez de vos billets à moins 20% sur puidufou.com
Puidufou, offre sous mise à condition.
Je vous ai raconté une affaire criminelle de 1931 à Tarbes, dans les Hauts-de-Pyrénées.
Le meurtre est le viol d'une petite fille de 10 ans, assomptionnaux, sortnaux,
tuée par un voisin qui s'appelait Raoul Abbas et violée.
Histoire que je tire du livre de Jean-François Fourcade dit coudache aux éditions pyrénéennes
Monstres et Coquines en bigore.
Et je signais, Jean-François Fourcade,
que vous avez été avocat pendant de longues années à Tarbes,
et même bâtonnier.
Où l'avez-vous trouvé cette histoire?
Alors cette histoire, je l'ai trouvé, comme cela est facile,
aux archives départementales des Hauts-de-Pyrénées.
Les affaires criminelles jugées par la Cour d'Assise de Tarbes sont répertoriées,
et j'ai choisi cette histoire par son côté abominable,
et également par certaines particularités,
parce que c'est un procès qui a duré moins d'un an.
La procédure a duré moins d'un an.
C'était comme cela à l'époque.
Mais cela l'est très vite.
Et pourtant, rien n'était mis de côté.
Il y a eu les expertises médicales, les expertises psychiatriques,
il y a eu les confrontations, les interrogatoires,
les autopsies, tout a été fait.
Mais à l'époque, un juge qui avait un dossier en charge,
il traité que ce dossier, et cela ne traînait pas.
Alors cette affaire avait ému la population Tarbes,
et beaucoup de Tarbes craignaient que Abbas soit lâché.
C'est la raison pour laquelle, chaque fois qu'il se déplaçait
pour aller chez le juge d'instruction,
pour aller dans d'autres endroits,
les policiers s'arrangeaient pour prendre des chemins détournés,

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / La bête immonde du cimetière Saint-Jean - Le débrief

pour prendre une voiture banalisée pour le transporter,
parce qu'il en allait de la vie de Abbas.
Et tout cela vous le savez par la presse de l'époque,
je suppose la dépêche, c'est cela?
Alors effectivement, c'était le républicain à l'époque,
et effectivement, les journaux locaux ont couvert l'événement,
et c'était même un argument de la défense,
parce que l'un des journalistes des journalistes des républicains
avait fait un papier,
mais alors un papier, c'était un véritable pré-réquisitoire,
pré-réquisitoire,
et traitant Abbas, bien sûr, de coupable,
mais à l'époque, il avait le droit de dire qu'il était coupable,
de présomption d'innocence, malgré tout,
et il y avait eu un papier,
et l'avocat de la défense, c'était emparé
pour dire que la justice est rendue maintenant dans les journaux,
et c'est déjà...
Ça se plaît d'encore aujourd'hui, ça, hein?
Encore aujourd'hui, c'est exact, mais un petit peu moins.
Et chose qui avait marqué les gens,
le public qui avait insisté au procès,
l'avocat de la partie civile, maître du plan,
c'était comporté non pas comme un avocat de partie civile,
car vous savez que la partie civile
n'a pas le droit de réclamer une peine.
La partie civile, elle est là pour dire que
le crime est bien constitué,
et la partie civile demande réparation du préjudice.
Mais là, votre maître du plan a carrément plaidé
en disant qu'il fallait abattre Abbas,
alors que c'est pas le rôle de l'avocat,
le rôle de l'avocat, c'est pas le rôle
de demander que quelqu'un soit condamné à mort.
Donc ça avait marqué beaucoup les esprits.
1931, Coudache,
il peut y avoir une petite mémoire de cette histoire.
Il y a encore des gens qui sont nés dans ces années-là,
mais il y a des enfants dont les parents
sont nés dans ces années-là, qui habitent encore à tard, je suppose.
Oui, mais c'est pas une affaire qui a laissé de grande trace,
parce que ces personnes-là ont quitté d'arbre,
et donc on ne sait pas ce qu'ils se sont devenus,

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / La bête immonde du cimetière Saint-Jean - Le débrief

mais non, ça n'a pas laissé de traces dans les esprits.
Et aujourd'hui encore, les gens découvrent cette histoire
par mon bouquin, donc ça n'a pas laissé.
Mais ce qu'il faut reconnaître,
c'est que les gens qui ont lu le livre,
qui connaissent l'histoire, ont été étonnés
de constater qu'il n'y avait, dans ce dossier, aucune preuve.
Il faut le reconnaître.
Aucune preuve, parce qu'il n'y avait aucun témoin du meurtre,
aucun témoin du viol,
il n'y avait que des gens qui disaient qu'ils avaient lu à base
près du cintillard avec une petite fille.
C'est tout.
Et c'était que...
Ça se joue sur la team conviction,
ou en même temps, c'est l'idée de la comédie.
Il n'y avait aucune preuve matérielle,
c'est pour ça que les enquêteurs et le président des assises
voulait obtenir des aveux,
parce que des aveux plus des présomptions,
on pouvait obtenir une condamnation.
Ce qui est à retenir, c'est que, malgré ce doute,
les jurés, on aurait pu penser
qu'ils auraient mis 2h, 3h ou 4h pour délibérer.
Là, c'est à la vitesse de l'éclair.
En une demi-heure, les jurys, les jurys populaires,
parce que vous savez qu'on est en 1931-1932,
donc, à une époque où les magistrats professionnels
ne participent pas au délibérer.
Donc, c'était uniquement des jurys populaires
qui ont pris la décision.
Et la grosse déception dans la population,
dans la population terbellle,
c'est que le président Albert Le Brun,
qui était, comme vous l'avez rappelé justement,
un abolitionnisme total,
a commué la peine en réclusion à perpétuité.
Alors, c'était un crime abominable.
Mais toutes les personnes qui ont été condamnées à mort,
sous le règne, je puis dire,
sous la présidence de M. Albert Le Brun,
tous n'ont pas été condamnés à mort.
Et pas que lui, d'ailleurs, globalement,

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / La bête immonde du cimetière Saint-Jean - Le débrief

sous la IIIe République, on condamne à mort
et les présidents sont abolitionnistes.
Globalement, il y a des exceptions.
Oui, oui, tout à fait.
Et souvent, et souvent,
lorsque une cour d'assises condamnait quelqu'un à mort
et qu'il faisait en pourvoit en cassation,
eh bien, la cour de cassation s'arrangeait toujours
pour trouver un vice, casser l'arrêt,
renvoyer devant une autre cour d'assises
qui, systématiquement,
prononçait une peine de réclusion à perpétuité
à la place de la peine de mort.
Donc, depuis déjà très longtemps,
la peine de mort était mal ressentie,
même si elle n'a été abolie comme 1980,
il faut s'en souvenir.
J'ai été stupéfait, et vous aussi, je pense,
par la scène de la reconstitution.
C'est-à-dire que, au lieu de mettre un mannequin,
on met le vrai cadavre de la petite fille de 10 ans en place.
Oui, mais ça, c'était voulu.
Parce que, comme je vous l'ai dit,
à base, n'a rien avoué.
Mais le juge a pensé que peut-être
la vision de l'enfant allait déclencher quelque chose.
C'est dans le seul but.
C'est dans le seul but, en disant,
il ne peut pas rester insensible, cette homme-là, à tout.
Peut-être que de le mettre en présence de cette petite fille,
c'est quand même un humain, c'est pas une bête.
Peut-être que cela va l'entraîner, à craquer.
Et sous le feu des questions du président,
et à la vue de ce petit corps sanglimolant,
tout le monde pensait qu'il allait craquer.
Et finalement, il n'en a rien été.
Et jusqu'au bout, il a contesté sa responsabilité.
Jusqu'au bout, jusqu'au bout, jusqu'au bout.
Alors la vérité, bon, elle est assez simple à énoncer.
C'est qu'à Raoul, là-bas, c'était pédophile.
Mais on ne formule pas les choses comme ça à l'époque.
À l'époque, non, on disait pas qu'il était pédophile.
On disait qu'il n'a jamais eu de conquête féminine.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / La bête immonde du cimetière Saint-Jean - Le débrief

Mais qu'il aimait bien être entouré par des petites filles.
Donc le mot pédophile n'existait pas à cette époque-là.
Le mot existait, mais on ne le prononçait pas.
On disait, d'ailleurs, le rapport de proximité, le révèle,
il n'avait pas d'amis, femmes connues,
il n'ait pas de relations connues.
Il n'avait de l'activité sexuelle qu'avec des petites filles.
Quand je dis l'activité sexuelle, je dis honteuse, honteuse.
Fantasmé, oui.
J'ai noté trois jours de procès.
Je raconte beaucoup d'histoires de cette époque.
Je n'ai jamais vu un procès aussi long à cette époque-là.
Le problème, c'est toujours pareil.
Lorsqu'il n'y a pas d'aveux et qu'il n'y a pas de preuves formelles,
il faut reprendre l'instruction depuis le début.
Si à bas, ça avait reconnu l'effet,
ou s'il y avait eu des témoins directs, c'était facile.
Tandis que là, pas de témoins directs, pas d'aveux.
Il a fallu que le président des assises reprenne l'instruction,
l'enquête préliminaire, l'information judiciaire,
qui reprenne tout depuis le début,
que tous les témoins entendus au cours de l'information judiciaire
ont été réentendus par le président des assises.
Tout cela a pris du temps.
Et en plus, le président a dû interrompre les audiences
à de nombreuses reprises,
en raison des problèmes de foule qui priaient dans la salle,
salauds, amores, etc.
Donc le président a dû suspendre plusieurs fois l'audience.
Ce qui fait que le procès a duré trois jours.
C'est assez exceptionnel.
En vous lisant, puisque j'ai écrit cette histoire directement
sur votre livre, je sentais une forme de gourmandise de votre part
exhumer l'histoire, mais aussi exhumer les noms
des professionnels de justice de l'époque,
le docteur Casade, l'inspecteur Pradel,
le juge Trouette, le procureur Darose.
Il y a une jubilation en sens chez vous.
Tout à fait d'accord.
D'ailleurs, ce n'est pas le seul livre que j'ai écrit.
Je l'en ai écrit d'autres.
J'ai aussi écrit des romans policiers.
Mais tout cela est local.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / La bête immonde du cimetière Saint-Jean - Le débrief

Donc les lieux et les noms, je les choisis dans ma région.
Dans ma région.
Parce que le procureur Darose, il ne pensait pas en 1931
qu'un jour, en 2023,
on allait redire son nom quelque part.
Ah mais ça, je le fais systématiquement.
Je cite toujours le nom des magistrats.
C'est des audiences publiques.
Donc j'ai le droit de dire tout ce qu'il y a dans le dossier.
Mais j'aime bien citer le nom des personnes.
Et d'ailleurs, les personnes qui achètent mes livres,
ce sont sous la plupart des gens des Hauts-de-Pire-Edée.
Ils sont contents de retrouver tel ou tel nom
qui leur rappelle quelqu'un et qui leur rappelle des histoires.
Le procureur s'appelait Dupouille.
C'était un nom d'ici.
Il y avait monsieur le procureur d'Estouette.
Il y avait le juge Trouette.
Tout ça, ce sont des noms du Sud-Ouest.
Absolument.
Et tant qu'à faire puisque ce sont des affaires vraies.
Autant conserver les patronimes.
Oui, les noms d'époque.
Non mais on sent de l'agourmandise,
de la jubilation chez vous à ce niveau.
Oui, j'aime bien.
De la même façon que j'adore dans ces histoires,
bien expliquer la procédure.
Bien expliquer le cheminement entre la découverte des faits,
entre l'interpellation de l'inculper,
comme on dit à l'époque.
J'aime bien expliquer à travers le bouquin.
Le cheminement, la garde à vue, la présentation au procureur,
qui a mis en examen l'internement provisoire.
Voilà, la détention provisoire.
J'aime bien expliquer que ce soit...
C'est l'avocat qui fait ça.
Est-ce que vous avez eu la curiosité d'aller au huit rue Michelet?
Est-ce que la maison existe toujours dans laquelle vivait Raoul Abbas?
Non, parce que la situation, le coin a changé complètement.
Avant, il y avait deux cimetières.
Maintenant, ils ont été réunis en un seul et le coin a changé.
Je ne suis pas à retourner rue Michelet.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / La bête immonde du cimetière Saint-Jean - Le débrief

Je ne suis pas allé voir les lieux.

Je suis allé voir le cavo, que j'ai retrouvé,
un cavo magnifique qui a été financé par la famille
et les amis de la famille au Sorneau.

Et les pompes funèbres générales?

Les pompes funèbres, et d'ailleurs la presse locale,
ce qui est très amusant, la presse locale,
qui a félicité le directeur des pompes funèbres de Tarbes
de ce qu'il avait fait, parce que si la presse n'avait pas parlé,
personne ne l'aurait su.

Il y a eu un moment de somme d'hierité,
et même il y a une photo dans le journal de l'époque, de l'enterrement,
où on voit que les petites filles de l'âge de Assomption
sont toutes venues avec leur tenue de communion.

Tout en blanc, c'était poignant, c'était poignant.

Pour le plaisir du débat, je reprends le titre de votre livre.

Monstres et coquines en pigorre.

Je m'étonne qu'un avocat emploie l'expression de monstres.

Moi, j'ai tendance à penser que les appelés monstres,
c'est les faire sortir de l'humanité,
et que d'une certaine manière, c'est assez commode.

Oui, oui, mais enfin, il y a...

Lorsque j'ai choisi ce titre,
j'ai surtout pensé à l'affaire Abbas.

Je traite d'autres crimes,
mais là, dans cette affaire Abbas,
je ne vois pas comment on peut appeler cet homme
autrement qu'un monstre.

C'est en pensant à lui.

Parce qu'un monstre, capable de faire se casser cet homme-là,
c'est vraiment, pour le cas de dire, monstrueux.

Mais non, je n'ai pas peur des mots.

Disons, le terme coquine a plutôt été choisi.

Ah, coquine, oui, d'accord.

Dans un sens, si je voulais un peu racoleur,
si vous voulez faire monstre et coquine.

Mais monstre, pour Abbas, ça ne me paraît pas trop exagéré.

Merci beaucoup Jean-François Fourcade,
le titre du livre est donc monstre et coquine en bigur
aux éditions pyrénéennes.

Des centaines d'histoires disponibles
sur vos plateformes d'écoute et sur eurotin.fr